

(N° 10.)

Sénat de Belgique.

Projet de Loi contenant le Budget des Travaux publics pour l'exercice 1838.

Léopold, Roi des Belges,

A tous présens et à venir, Salut :

Nous avons, de commun accord avec les Chambres, décrété et nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Département des Travaux publics, pour l'exercice 1838, est fixé à la somme de sept millions huit cent quatre-vingt mille huit cent quinze francs conformément au tableau ci-annexé.

Mandons et ordonnons.

Bruxelles, le 16 décembre 1837.

Les Secrétaires,
(Signé) DE RENESSE.
D. J. LE JEUNE.

*Le Président de la Chambre
des Représentans,*
(Signé) RAIKEM.

Budget du Ministère des Travaux publics pour 1838.

CHAPITRE PREMIER.

Administration centrale.

Art. 1. Traitement du Ministre.	21,000 »	
— 2. — des fonctionnaires, employés et gens de service. .	107,250 »	
— 3. Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage du ministère et de l'hôtel des postes, menues dépenses.	17,000 »	158,250 »
— 4. Papiers pour l'administration centrale des postes et les provinces. .	7,000 »	
— 5. Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale, en Belgique.	6,000 »	

CHAPITRE II.

Garde civique.

Art. uniq. Frais de voyage et d'administration, achat, réparation et entretien des armes.	25,000 »
---	----------

CHAPITRE III.

Milice.

Art. uniq. Impressions des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens.	1,600 »
---	---------

CHAPITRE IV.

Travaux publics.

Art. 1. Routes.	2,175,500 »	
2. Canaux et rivières.	257,910 »	
3. Travaux à la Meuse.	40,000 »	
4. Ports et côtes.	280,535 »	3,456,849 »
5. Phares et fanaux.	9,704 »	
6. Polders.	250,000 »	
7. Bâtiment civils	28,000 »	
8. Personnel.	415,150 »	

CHAPITRE V.

Chemin de fer.

Art. 1. Entretien et police de la route proprement dite.	955,000 »	
2. Dépenses des transports	1,780,000 »	3,090,000 »
3. Frais de perception	405,000 »	

(3)

CHAPITRE VI.

Service des mines.

Art. 1.	Personnel (conseil des mines).	42,000	»	
2.	Chauffage, éclairage, fournitures de bureau, entretien et renouvellement du mobilier et achat de livres.	2,400	»	
— 3.	Frais de route.	1,200	»	150,870
— 4.	Dépenses imprévues.	300	»	
— 5.	Traitemens des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement et impression de travaux statistiques.	104,670	»	

CHAPITRE VII.

Service des postes et messageries.

Art. 1.	Traitement des employés	320,000	»	
— 2.	Frais de tournée des inspecteurs, de régie des directeurs et percepteurs, indemnités de logement, imprimés, registres et timbres.	77,000	»	968,816
— 3.	Transport des dépêches:	341,546	»	
— 4.	Service rural.	230,000	»	

CHAPITRE VIII.

Art. uniq.	Dépenses imprévues.	30,000	»
------------	---------------------	--------	---

TOTAL FR. . . . 7,880,815 »